

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 02 juin 2020

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 28/05/2020

*L'an deux mille vingt et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY*

Présents : 11

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

**Objet: Election d'un délégué à la commission particulière d'irrigation du réseau de Venterol-Piégut. - DE\_2020\_014**

Le Maire

INDIQUE au conseil municipal que le règlement d'irrigation du SIVU d'Irrigation de la Motte-Turriers stipule que "chaque commission d'irrigation sera composée d'au moins six membres, renouvelables tous les 6 ans, ayant la qualité d'exploitants agricoles, le Maire et UN délégué communal étant membres de droit".

INFORME qu'il est donc nécessaire d'élire, en plus du Maire, un délégué à l'irrigation représentant la commune de Venterol au sein de la commission particulière d'irrigation du réseau d'irrigation de Venterol-Piégut"

Après avoir entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ELIT Michel PHILIP délégué à l'irrigation représentant la commune de Venterol.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/06/2020
004-210402343-20200602-DE_2020_014-DE

